



Visa pour le regroupement familial - Époux/épouse/ Pour le mariage suivi d'un séjour permanent

Remarques générales

- Les documents non délivrés en allemand doivent être présentés accompagnés d'une traduction en allemand effectuée par un traducteur agréé. Cette règle ne s'applique pas à la page d'identité du passeport.
- Les certificats, diplômes ou documents similaires fournis doivent **être des originaux** avec apostille / légalisation des signatures apposées. Les originaux vous seront restitués après le traitement de votre demande. Attention: les documents malgaches doivent éventuellement être soumis à une vérification des documents. Cette vérification peut durer jusqu'à six mois.
- La délivrance du visa requiert l'approbation de l'Agence fédérale pour l'emploi ainsi que, le cas échéant, du service compétent pour les étrangers en Allemagne. Le visa ne peut être délivré qu'après réception de cette approbation.
- **La durée régulière de traitement des demandes de visa est d'environ trois mois**, mais peut être plus longue dans certains cas.
- Les réservations de billets d'avion ne sont pas nécessaires pour faire une demande de visa. Ne réservez votre billet qu'après obtention de votre visa.
- La représentation à l'étranger se réserve le droit de demander d'autres pièces.
- Les dossiers de demande incomplets retardent la procédure et peuvent entraîner un refus de la demande.
- **Nous vous prions de ne pas vous enquérir de l'état d'avancement de votre dossier avant l'expiration de la durée régulière de traitement de votre demande.** Cela engendre en effet un surcroît de travail important pour le service des visas auquel il n'est pas possible de répondre.

Informations générales

La liste ci-après vous permet de vérifier, en cochant les cases correspondantes, si votre dossier de demande de visa est complet. Tous les documents figurant sur cette liste doivent être soumis **sous la forme et dans l'ordre** requis.



Mise à jour: Juillet 2022

Check-list pour les demandes de visa	
Les documents suivants doivent être tous présentés pour chaque demande.	
<input type="checkbox"/>	Trois (3) formulaire de demande VIDEX , dûment remplis et signés
<input type="checkbox"/>	Trois (3) formulaires « Declaration Form N°1 » signés : information en vertu de l'article 54 de la loi relative au séjour des étrangers en Allemagne (AufenthG),
<input type="checkbox"/>	Le cas échéant, trois (3) déclarations concernant les coordonnées et la procuration dûment remplies et signées
<input type="checkbox"/>	Trois (3) photos d'identité récentes pour passeport biométrique (format : voir le tableau d'exemples de photos)
<input type="checkbox"/>	Un passeport en cours de validité (signé à la main, avec au moins 2 pages vierges)
<input type="checkbox"/>	Trois (3) copies simples de la page d'identité de votre passeport en cours de validité
<input type="checkbox"/>	Trois (3) copies de l'acte de mariage OU Trois (3) copies de l'enregistrement pour conclure le mariage avec la date envisagée délivrée par l'office de l'état civil en Allemagne
<input type="checkbox"/>	Trois (3) copies d'une preuve de la maîtrise de la langue allemande (Goethe Institut ou organisation Partenaire)
<input type="checkbox"/>	Trois (3) copies du passeport/ carte d'identité allemande et trois (3) copies du titre de séjour (le cas échéant)
<input type="checkbox"/>	Déclaration de domicile de la famille d'accueil (un original et trois () copies)
<input type="checkbox"/>	Assurance maladie conforme aux normes de l'UE (valable pour une installation en Allemagne et pour tout l'espace Schengen, avec une couverture minimale de 30 000 euros, à partir du jour de l'entrée sur le territoire et pour la totalité de la durée du séjour)
<input type="checkbox"/>	Permis de résidence à Madagascar pour les demandeurs d'une nationalité autre que la nationalité malgache

Si le conjoint n'a pas la nationalité allemande ou la nationalité d'un pays de l'UE:	
<input type="checkbox"/>	Trois (3) copies du bail de location
<input type="checkbox"/>	Trois (3) copies du contrat de travail
<input type="checkbox"/>	Trois (3) copies des trois dernières fiches de paie (ne s'applique pas si les époux entrent ensemble sur le territoire allemand)
<input type="checkbox"/>	Le cas échéant : jugement de divorce et acte de divorce d'un précédent mariage (original et trois copies)

Droits de visa	
<input type="checkbox"/>	Les droits de visa s'élèvent à 75 euros (à l'exception des conjoints de ressortissants allemands) et les frais de transport des documents à 80.000 Ariary. Mode(s) de paiement accepté(s): en Ariary et en espèces.

Caractère complet ou incomplet de la demande	
<input type="checkbox"/>	La demande est complète : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non, les informations / pièces manquantes au dossier n'ont pas été cochées

Déclaration en cas de demande incomplète :	
Il m'a été indiqué que ma demande était incomplète. Je sais que la soumission d'une demande incomplète peut entraîner un refus de ma demande. Je souhaite tout de même déposer ma demande.	
_____ Lieu, date, signature	